

<i>Nombre de membres élus au Bureau :</i> 50	<i>Membres en fonction :</i> 50	<i>Membres présents :</i> 35	<i>Absent(s) excusé(s) :</i> 8	<i>Absent(s) :</i> 7	<i>Pouvoir(s) :</i> 0
---	---------------------------------	------------------------------	--------------------------------	----------------------	--------------------------

Date de convocation : 6 novembre 2018

Vote(s) pour : 35

Vote(s) contre : 0

Abstention(s) : 0

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU**

**Séance du Lundi 12 novembre 2018,**

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Secrétaire de séance : Hélène KISSEL.

Point n°2018-11-12-BD-6 :

**Subventions aux opérations de réhabilitation du parc privé conventionné.**

Rapporteur : Madame Isabelle KAUCIC

Le Bureau,  
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Conseil de Communauté du 28 avril 2014 portant délégation du Conseil au Bureau,

VU le Programme Local de l'Habitat 2011-2019 de Metz Métropole approuvé par le Conseil de Communauté du 11 juillet 2011 et notamment sa fiche action n°16 « *Poursuivre et Intensifier la réhabilitation du parc privé* »,

VU le règlement particulier d'intervention en matière d'équilibre social de l'habitat approuvé par délibération du Bureau en date du 11 décembre 2017,

VU la délibération du Bureau du 19 mai 2014 portant sur la prolongation du Programme d'Intérêt Général Habitat Dégradé,

VU la délibération du Bureau du 9 mai 2016 portant sur la mise en place d'un protocole "Habiter Mieux" entre Metz Métropole et l'Agence Nationale de l'Habitat pour l'année 2016,

VU l'avenant de prolongation pour l'année 2017 du protocole "Habiter Mieux" entre Metz Métropole et l'Agence Nationale de l'Habitat signée le 4 mai 2017,

VU la délibération du Bureau du 3 avril 2017 portant sur la mise en place d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) et la convention du 6 octobre 2017 entre Metz Métropole et l'Agence Nationale pour l'Habitat (ANAH),

VU les demandes transmises par l'Agence Nationale de l'Habitat concernant le soutien à 4 logements du parc immobilier privé,

DECIDE d'accorder aux différents porteurs de projets concernés une subvention globale de 6 000 €, dont la liste et les caractéristiques sont décrites dans le tableau joint en annexe, ledit tableau faisant partie intégrante de la présente délibération,

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document à intervenir concernant la présente,

DECIDE d'affecter 6 000 € sur l'autorisation de programme 2018 (chapitre 204) de 2 000 000 € consacrée au logement social pour financer les opérations précitées.

Pour extrait conforme  
Metz, le 13 novembre 2018  
Pour le Président et par délégation  
Le Directeur Général des Services



Hélène KISSEL

**OPERATIONS DE REHABILITATION DE LOGEMENTS PRIVES SOUTENUES PAR L'ANAH  
OPAH - RECAPITULATIF GLOBAL**

Propriétaire	Adresse immeuble	Type de dossier	Nature de l'opération	Nb de logts	Montant total de l'opération	Travaux subventionnés (travaux et honoraires)	Taux de subvention (travaux et honoraires)	Montant global subvention ANAH (prime et subvention AMO incluses)	Montant subvention ANAH "Habiter Mieux"	Participation Metz Métropole Habiter Mieux	Participation Metz Métropole OPAH	Total Subvention Metz Métropole	Type de demandeur	Reste à charge pour le propriétaire
Mme Pierrette MAZZI	4 rue Auguste STOURM METZ	ECONOMIE D'ENERGIE	- Isolation extérieure - Isolation des combles - Menuiseries extérieures - VMC - Isolation plancher - Electricité	1	15 460,00 €	15 460,00 €	45%	6 957 €	1 546 €	- €	1 500 €	1 500 €	Propriétaire occupant	5 457,00 €
Mme Aurélie FERRAND	8 route de Jany GRAVELOTTE	ECONOMIE D'ENERGIE	- Isolation des combles - Toiture	1	17 308,00 €	17 308,00 €	35%	6 058 €	1 600 €	- €	1 500 €	1 500 €	Propriétaire occupant	8 150,20 €
M. Staub Nicolas Henri Gilbert	42 rue du 8 Mai 1945 MONTIGNY-LES-METZ	ECONOMIE D'ENERGIE	- Installation d'une chaudière	1	21 992,00 €	20 000,00 €	35%	7 000 €	1 600 €	-	1 500 €	1 500 €	Propriétaire occupant	11 892,00 €
M. Vincent ALLENBACH	11 rue de la Gare COIN-SUR-SEILLE	ECONOMIE D'ENERGIE	- Pompe à chaleur Air/Eau - Menuiseries extérieures	1	27 555,00 €	20 000,00 €	35%	7 000 €	1 600 €	- €	1 500 €	1 500 €	Propriétaire occupant	17 455,00 €
<b>TOTAL</b>				<b>4</b>	<b>82 315,00 €</b>	<b>72 768,00 €</b>		<b>27 015 €</b>	<b>6 346 €</b>	<b>- €</b>	<b>6 000 €</b>	<b>6 000 €</b>		

## Résumé de l'acte

### 057-200039865-20181112-11-2018-DB6-DE

**Numéro de l'acte :** 11-2018-DB6  
**Date de décision :** lundi 12 novembre 2018  
**Nature de l'acte :** DE  
**Objet :** Subventions aux opérations de réhabilitation du parc privé conventionné  
**Classification :** 8.5 - Politique de la ville-habitat-logement  
**Rédacteur :** Catherine DELLES  
**AR reçu le :** 15/11/2018  
**Numéro AR :** 057-200039865-20181112-11-2018-DB6-DE  
**Document principal :** 99\_AU-ERD6.pdf

#### Historique :

15/11/18 11:17	En cours de création	
15/11/18 11:18	En préparation	Catherine DELLES
15/11/18 11:41	Reçu	Catherine DELLES
15/11/18 11:43	En cours de transmission	
15/11/18 11:44	Transmis en Préfecture	
15/11/18 11:48	Accusé de réception reçu	